



Horaires CDI Joffre *

lundi : 9h - 18h
mardi : 9h - 17h30
mercredi : 9h - 18h
jeudi : 9h - 17h45
vendredi : 9h - 17h30

* Pour les changements d'horaires, le site de la BU <https://nantilus.univ-nantes.fr/horaires/>, rubrique IUT, Nantes-Joffre

Vous trouverez à votre disposition

- Des livres, journaux, revues, DVD, CD audio, ressources numériques
- Des travaux des anciens étudiants, des dossiers sur des entreprises
- Des PC sous Windows, avec le correcteur orthographique « Le Robert »
- Une photocopieuse/imprimante/scanner couleur.
Paiement avec votre carte étudiant (en créditant de l'argent sur le site IZLY) ou la carte COREP.
- Une relieuse et une plastifieuse.

Kristell COTTAIS : 02.40.30.60.38 | Virginie BRÉMAUD : 02.40.30.60.04
Mail : documentation.iutna@univ-nantes.fr

Les documents du CDI

- **Livres** (disciplines enseignées à l'IUT, romans, BD, mangas)
- **Revues** (généralistes et spécialisées)
- **Journaux** (Ouest-France, Les Echos, Le Monde)
- **CD, CD-ROM** (langues, informatique)
- **DVD** (films, documentaires)
- **Travaux d'anciens étudiants GEA, Informatique et des licences professionnelles**
(monographies d'entreprise, projets, rapports de stage et dossiers de professionnalisation)
- **Ressources numériques** (bases de données, revues et ouvrages électroniques)
consultables **gratuitement** via NANTILUS (<http://nantilus.univ-nantes.fr>)

<i>Europresse</i>	<i>Cairn.info</i>	<i>Encyclopaedia Universalis</i>
<i>Kompass monde</i>	<i>CObaz - Normes</i>	<i>Techniques de l'ingénieur ...</i>

- Quelque 250 **dossiers thématiques** (documents sur des entreprises, secteurs d'activités et stratégie d'entreprise...).
- La liste est consultable sur la page web du CDI.

Comment trouver un document ?

- **À l'aide du catalogue informatisé Nantilus** (<http://nantilus.univ-nantes.fr>)

Vous obtiendrez ainsi la localisation du document, sa cote pour situer l'ouvrage dans les rayons, ainsi que la disponibilité des documents.

Ressources numériques : n'oubliez pas de vous authentifier !



- **Directement sur les rayonnages** en vous aidant du plan de classement affiché sur le côté des étagères pour les livres et sur les présentoirs pour les revues
- **Auprès des documentalistes** pour :
 - Les anciens numéros de revues
 - Les travaux d'anciens étudiants, les dossiers thématiques

Prêts

Conditions

Tous les étudiants et personnels de l'université peuvent emprunter au CDI, ainsi que dans les BU de Nantes, St-Nazaire et La-Roche-sur-Yon.

L'inscription, gratuite, est strictement personnelle : chacun est responsable de ses prêts.

Nombre / Durée



- **6 documents au CDI de l'IUT**
 - **Livres, revues et DVD** : 2 semaines (renouvelable 1 fois pour 2 semaines)
- **Nombre illimité dans les autres BU**

- **Tout document non rendu entraîne un blocage au CDI ET dans les BU de Nantes.**
- **Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé.**

Exclus du prêt

Certains documents sont uniquement consultables sur place :

- **Journaux** : Ouest-France, Presse Océan, Les Echos, Le Monde
- **Numéro de la revue en cours**
- **Travaux d'anciens étudiants et dossiers thématiques**

Ils sont consultables sur présentation de la carte d'étudiant et en remplissant un formulaire.

Interdiction de photocopier, scanner et photographier les travaux des anciens étudiants !

Réservations

Possibilité de faire venir des livres et DVD depuis une autre bibliothèque de l'Université de Nantes.

1. Chercher le document dans [Nantilus](#)
2. S'authentifier (cliquer sur "Mon compte" en haut à droite)
3. Cliquer sur le bouton "Réserver"



Suggestions d'achats

Des idées d'achats ? Vous ne trouvez pas un livre recommandé par votre enseignant ?

N'hésitez pas à faire des suggestions d'achats en :

- vous adressant aux documentalistes
- envoyant un mail à : documentation.iutna@univ-nantes.fr
- ou en remplissant le formulaire de suggestions sur la page web du CDI.

Aide documentaire



➤ « **Bibliothécaires sur rendez-vous** » :

Pour toute question d'ordre documentaire (recherches, bibliographies...), contactez une documentaliste, en remplissant le formulaire correspondant à l'IUT de Nantes sur le site : univ-nantes.fr/bu/bib-sur-rdv



➤ **UBIB !** : par tchat ou par mail, posez toutes vos questions : horaires, inscription, prêts, recherches...

Rendez-vous sur la page d'accueil de nantilus et repérez ce logo.

Règlement intérieur

- Le silence est de rigueur au CDI.
- L'utilisation des téléphones portables et la consommation d'aliments sont interdites au CDI.

